

**Dotations de fonctionnement complémentaires 2013**

**Rapport n° CP/2013/309**

**Service gestionnaire :**

Direction des collèges et de l'éducation

**Résumé :**

Dans le cadre de ses compétences, le Département attribue des dotations de fonctionnement aux collèges publics. Des dotations complémentaires sont attribuées à la demande des établissements pour faire face à leurs besoins courants.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur les demandes de dotations complémentaires présentées par les collèges publics et détaillées ci-dessous.

Il est à noter que, conformément à la délibération du Conseil Général du 26 octobre 2009, l'examen de ces demandes de dotation complémentaire a fait l'objet d'une analyse des actes budgétaires et du niveau des fonds de réserve de ces établissements.

**I – Viabilisation**

La dotation de viabilisation doit couvrir les frais de chauffage, d'électricité et d'eau.

Les collèges de LAUTERBOURG "Georges Holderith" et STRASBOURG "François Truffaut" ont sollicité une dotation complémentaire pour couvrir les dépenses de viabilisation au titre de l'exercice 2012.

Ces demandes de dotations représentent la différence entre le montant des crédits inscrits au budget du collège et le montant des dépenses de viabilisation pour la totalité de l'exercice.

Ces collèges ont respecté, lors de l'adoption de leur budget 2012, le montant recommandé par le Département pour leur viabilisation. Je vous propose d'allouer à ces établissements une dotation complémentaire de fonctionnement pour un montant global de **20 000 €**, réparti comme suit :

- LAUTERBOURG "Georges Holderith" :	5 000 €
- STRASBOURG "François Truffaut" :	15 000 €

**II – Actions éducatives**

La troisième édition du Festival "Les toiles du journalisme 2013" organisé par le Club de la Presse, en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin, a eu lieu lors de la semaine de la presse à l'école de mars 2013.

A cette occasion, 4 projections de films, suivies de rencontres avec des journalistes, des grands témoins et des conseillers généraux ont été organisées spécialement pour les collégiens aux collèges de Wingen sur Moder, Molsheim "Rembrandt Bugatti" et au Vaisseau. 10 collèges ont participé à l'opération, soit environ 500 élèves.

Afin de permettre aux établissements de couvrir les frais de transport des classes à cette manifestation, je vous propose d'accorder une subvention exceptionnelle aux collèges suivants :

- BARR :	117 €
- INGWILLER :	81 €
- LAUTERBOURG :	298 €
- LA WALCK :	169 €
- ROSHEIM :	55 €
- SARRE-UNION :	138 €
- SCHIRMECK :	100 €
- SCHWEIGHOUSE SUR MODER :	275 €

**TOTAL 1 233 €**

### **III – Acquisition d'équipements et matériels divers**

Compte tenu des devis présentés, je vous propose d'accorder aux collèges ci-après, une subvention pour l'acquisition de matériels spécifiques :

HAGUENAU "Foch" deux auto-laveuses pour l'entretien des sols	13 030 €
HOCHFELDEN "Gustave Doré" une tondeuse à gazon autoportée équipée d'une lame à neige	5 000 €
HOERDT "Baldung Grien" des escabeaux et une plateforme de travail sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur	3 375 €
OBERNAI "Europe" une mini-brosse sans fil pour l'entretien des sols	569 €
SOUFFELWEYERSHEIM "Les Sept Arpents" des escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur	2 410 €
VENDENHEIM "La Pierre Polie" des escabeaux et une plateforme réglable sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur	2 845 €
<b>TOTAL</b>	<b>27 229 €</b>

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
1172	65-65511-221	12 946 417,00 €	421 960,34 €	48 462,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 48 462 €, soit :*

- 20 000 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2012 en faveur des collèges suivants :

- . LAUTERBOURG "Georges Holderith" : 5 000 €
- . STRASBOURG "François Truffaut" : 15 000 €

- 1 233 € au titre de la participation du Département à des actions éducatives en faveur des collèges suivants :

- . BARR : 117 €
- . INGWILLER : 81 €
- . LAUTERBOURG : 298 €
- . LA WALCK : 169 €
- . ROSHEIM : 55 €
- . SARRE-UNION : 138 €
- . SCHIRMECK : 100 €
- . SCHWEIGHOUSE SUR MODER : 275 €

- 27 229 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :

- . HAGUENAU "Foch" : 13 030 € (deux auto-laveuses pour l'entretien des sols)
- . HOCHFELDEN "Gustave Doré" : 5 000 € (une tondeuse à gazon autoportée équipée d'une lame à neige)
- . HOERDT "Baldung Grien" : 3 375 € (des escabeaux et une plateforme de travail sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . OBERNAI "Europe" : 569 € (une mini-brosse sans fil pour l'entretien des sols)
- . SOUFFELWEYERSHEIM "Les Sept Arpents" : 2 410 € (des escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
- . VENDENHEIM "La Pierre Polie" : 2 845 € (des escabeaux et une plateforme réglable sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)

Ces subventions seront versées aux bénéficiaires dès que la délibération sera exécutoire.

Strasbourg, le 22/04/13

Pour le Président  
Le Premier Vice-Président,



André KLEIN-MOSSER